



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Expansion de la pratique des tatouages réparateurs post-mastectomie

Question écrite n° 16183

Texte de la question

M. Yannick Neuder attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'expansion de la pratique des tatouages réparateurs post-mastectomie et l'association Artistes Aréole France (AAFRA), œuvrant pour la prise en charge de cette pratique. Aujourd'hui, près de 20 000 personnes par an subissent une mastectomie, parmi elles, 6 000 personnes ont recours à une reconstruction de la poitrine. La reconstruction de l'aréole mammaire par tatouage avec effet 3D permet aux femmes et aux hommes, ayant souffert d'une mastectomie, de se réapproprier leur intimité et de retrouver confiance en eux. L'association souhaiterait proposer des formations, communiquer sur cette pratique et à terme proposer la gratuité de ce tatouage, permettant alors à plusieurs milliers de français de franchir cette étape essentielle pour reconstruire leur vie après un cancer du sein. La reconnaissance de cette pratique et sa prise en charge pourraient donc non seulement la rendre plus accessible, mais cela permettrait aussi un meilleur encadrement de celle-ci. En effet, l'association a pu rencontrer de nombreuses femmes ayant fait l'objet de tatouages non adaptés par des professionnels s'étant « formés » par le biais de formations de quelques jours proposés avec leur compte personnel de formation. Or le tatouage réparateur nécessite un savoir-faire particulier alors que l'épiderme est souvent fragilisé par les multiples traitements liés à la maladie. Afin de sécuriser cette pratique, il serait intéressant de l'encadrer au mieux via un label ou une affiliation à une association regroupant les professionnels de cet acte tel que le réseau de l'AAFRA. Il souhaiterait donc savoir ce que le Gouvernement peut mettre en place pour reconnaître au mieux cette pratique et la sécuriser.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Neuder](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16183

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1766

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)